



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chèque emploi service universel

Question écrite n° 6966

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la mise en oeuvre du chèque emploi service universel destiné à faciliter l'emploi de personnel à domicile. Il souhaite notamment connaître la part de chèques emploi service universel traitée directement par Internet.

Texte de la réponse

La part des chèques emploi service universel (CESU) traitée par Internet a été de 18,2 % pour la période de janvier à septembre 2007, soit 2 190 483 CESU traités par Internet sur un total de 12 009 611. (Sources : Direction de la statistique de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale).

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6966

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6117

Réponse publiée le : 19 février 2008, page 1438